

CC Armagnac-Adour : signature du Pacte des solidarités

Pour soutenir les parents



CC Armagnac-Adour : signature du Pacte des solidarités

Nous publions le communiqué ci-dessous, qui nous a été adressé par la Communauté de communes Armagnac-Adour (CCAA). Concrètement, la Maison des parents « permettra d'aller vers les familles », notamment avec des ateliers réguliers parents-enfants et parents. Outre l'adresse postale et le numéro de téléphone indiqués à la fin du communiqué, on peut aussi joindre le Service communication de la CCAA par Internet [mailto:communication@armagnacadour.fr].

N.B. - Sur la photo (communiquée par la CCAA), de g. à dr. : Didier-Pier Florentin (directeur de l'ARS du Gers), Thierry Saint-Luc (président de la CAF du Gers), Alain Castagnier (préfet du Gers), le représentant de la MSA et Michel Petit (président de la CCAA) au pupitre.

SIGNATURE DU PACTE DES SOLIDARITÉS

Jeudi 19 juin 2025, la Communauté de Communes Armagnac Adour (CCAA) a signé le Pacte des Solidarités pour 2024/2027 en présence du Préfet du Gers et des partenaires.

Cette signature marque l'engagement partagé avec les acteurs qui concourent à la conception ainsi qu'à la mise en œuvre des politiques de solidarités au plus près des territoires : la Préfecture, la CAF du Gers, la MSA, l'ARS et le Département du Gers.

La CCAA entend développer une politique de soutien à la Parentalité et notamment pour les familles en situation de fragilité. Il est nécessaire d'apporter une vigilance particulière aux familles en situation de précarité et/ou de vulnérabilité (parents isolés, parents rencontrant des problématiques ou exprimant une demande d'aide éducative...) par la création d'un espace ressources Parentalité : La Maison des Parents.

La Communauté de Communes souhaite favoriser l'accès à la Maison des Parents grâce à une offre de soutien à la Parentalité de proximité, à travers le développement de lieux ressources pour promouvoir une prise en charge globale de l'accompagnement de toutes les familles du territoire Armagnac Adour.

La Maison des Parents propose des ateliers réguliers Parents-Enfants et Parents appelés "Papotes des Parents", une fois par mois, l'objectif est de présenter un thème par matinée, avec un intervenant spécialisé.

Cette nouvelle structure située à Riscle avec une antenne à Aignan ainsi qu'une itinérance sur les villages de Viella et Saint-Germé permettra d'aller vers les familles. Des ateliers avec des acteurs des territoires ont déjà commencé. Les locaux abritent des partenaires pour des permanences ou des rendez-vous (Point d'Accueil Écoute Jeunes, Référent Handicap Territorial de la CCAA, Gers Solidaire...) et le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) qui est ouvert le lundi matin à Aignan et le mardi après-midi à Riscle. Le Relais Petite Enfance (RPE) et son guichet unique ouvert le lundi et le jeudi sont également des dispositifs incontournables.

Maison des Parents
1 lotissement du Bourdalat, 32400 Riscle
07 84 65 19 70